

Nos produits ont une garantie de 24 mois, sauf indication contraire. La garantie couvre les défauts de fabrication, comme une cellule défectueuse ou une chute soudaine de capacité. Pour profiter de la durée de vie de votre batterie de manière optimale, nous vous demandons de tenir compte des points suivants :

– Températures extrêmes

La température a une influence directe sur la capacité de votre batterie. Par des températures froides, la résistance augmente, ce qui fait diminuer la capacité. Une température trop élevée a également un effet négatif sur le cycle de vie.

Les standards de conception d'une batterie AGM montrent que par une température environnante de 20°C, la batterie atteint une durée de vie fonctionnelle de 10 ans. Lorsque la température est de 30°C, cela passe à 4 ans et à 40°C la durée de vie est d'à peine 2 ans.

– Longue inactivité

Lors d'un usage saisonnier ou d'une longue inactivité, la capacité de la batterie diminue. Les consommateurs supplémentaires, comme l'alarme, l'électronique de bord, le GPS... accélèrent encore ce processus. La batterie perd son chargement, jusqu'à être profondément déchargée, ce qui est néfaste pour sa durée de vie. L'utilisation d'un chargeur de batteries ou chargeur goutte à goutte est donc cruciale pour un (plus) long cycle de vie de la batterie.

– Tension de charge

En cas de tension de charge trop haute, il peut y avoir formation d'oxyhydrogène, un gaz extrêmement explosif ! Cela peut être causé par un alternateur ou régulateur de tension défectueux. Une recharge à trop haute ou trop basse tension endommagera la batterie, sans que cela ne soit couvert par la garantie !

En cas de doute, consultez toujours un spécialiste qui pourra effectuer les mesures nécessaires.

– Décharge trop profonde

Une décharge trop profonde engendre des dommages irréversibles à la batterie. Cela peut arriver lorsque les phares, le centre multimédia ou la musique sont restés allumés ou en cas de tension de fuite dans le circuit électronique. Si votre batterie/accu tombe en panne pendant la durée de vie normale, nous vous conseillons de vous assurer qu'il n'y ait pas de courant de fuite au niveau de votre voiture. Si vous ne faites pas cela, il y a de grandes chances que votre prochaine batterie ait la même (courte) durée de vie. Ce problème peut également survenir si vous faites toujours de petits trajets, ce qui ne permet pas à la batterie de se recharger entièrement.

Lorsque l'accu descend en dessous de 12,2 volts, des dommages irréversibles surviennent. Les batteries qui sont retournées à moins de 12,2 volts ne seront donc pas couvertes par la garantie. Si tous les points précédents ont été pris en compte, vous pouvez renvoyer la batterie pour garantie. Nous contrôlerons la batterie/accu sur une période d'essai de 24 heures. Le résultat de ce test est formel. Nous n'acceptons aucun rapport d'essai de tiers.

La garantie n'est pas d'application lorsque le défaut a été causé par négligence, détérioration ou par une utilisation non conforme du produit.